



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2016

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 25 novembre 2016

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Lepoittevin Clément

**OBJET : ADMISSION EN NON VALEURS ARRETEES A LA DATE DU 9
SEPTEMBRE 2016 - SERVICE DE L'EAU -**

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc Procuration
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy Procuration jusqu'à la question n° 08
MASINI Jocelyne Procuration
PONTET Anthony Procuration
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne Procuration
PARDO Bernard Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René Absent
BARBE Françoise Procuration
TOUAT Didier
SEMENZIN Véronique Procuration
BRONDINO Maurice
GAMECHE Samia
VIRZI Antoine
BUSCA-VOLLAIRE Céline
BAGNIS Alain
MUSSO Alice
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte Procuration
BALDO Antonio
LEPOITTEVIN Clément

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 24 jusqu'à la question n° 08 puis 25
Nombre de pouvoirs : 10 jusqu'à la question n° 08 puis 09
Absent à la séance : 01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

La Trésorerie Principale de Gardanne se charge du recouvrement des créances. Toutefois, certaines créances, malgré de multiples actions, demeurent irrécouvrables.

Il est proposé d'admettre en non valeurs les titres de recettes irrécouvrables constatés sur le budget du service de l'eau pour une somme de 3 164,64 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 26 Majorité Municipale - M. Lepoittevin - **Abstentions** : M. Garella (02)/M. Rigaud/Mme Biggi-Conti/M. Amic/M. Baldo (02), l'adopte et le convertit en délibération,

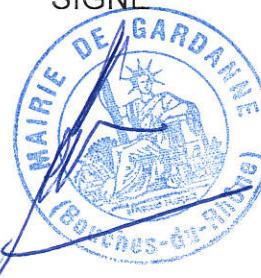
DECIDE :

ARTICLE 1 : L'admission en non valeurs de titres pour un montant de 3 164,64 euros sur le budget du service de l'eau.

ARTICLE 2 : Que les crédits nécessaires sont prévus au budget du service de l'eau, sur la nature 6541 de la section exploitation - taxes et produits irrécouvrables.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

13 DEC. 2016

AFFICHEE LE :

13 DEC. 2016

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 13 DEC. 2016